

**M. Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès de Gérard DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, ouvre la négociation relative à l'égalité professionnelle dans la fonction publique**

Afin de traduire l'engagement présidentiel relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes, « grande cause du quinquennat », et dans le prolongement du comité interministériel du 8 mars dernier, Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat placé auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a ouvert ce jour un cycle de négociation relatif à l'égalité professionnelle avec les organisations syndicales représentatives et les employeurs des trois versants de la fonction publique. Six réunions techniques ont eu lieu en amont sous l'égide de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, entre mars et juillet dernier, afin d'établir un bilan partagé de l'application du précédent accord du 8 mars 2013, d'évaluer les progrès réalisés et d'identifier les efforts restant à réaliser.

*« La fonction publique doit franchir un nouveau cap en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les employeurs publics ne peuvent être en retrait par rapport aux employeurs privés. Ils doivent au contraire, dans une logique d'exemplarité, poursuivre et amplifier leurs efforts pour prévenir et mieux traiter les situations d'inégalités ou de violences sur le lieu de travail »* a rappelé le secrétaire d'Etat Olivier DUSSOPT.

Le cycle de négociation doit permettre d'élaborer collectivement les réponses à apporter aux différents enjeux rencontrés en matière d'égalité professionnelle. Cinq axes de négociation ont été retenus :

1. Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité professionnelle
2. Créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles
3. Traiter les situations injustifiées d'écarts de rémunération et de déroulement de carrière
4. Mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et la conciliation des temps de vie professionnelle et personnelle
5. Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

*« Nous prenons l'engagement d'améliorer l'existant et de tendre, par des mesures contraignantes et plus opérationnelles, à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Il nous faut agir sur les « racines profondes » des inégalités, avec l'ambition de résultats tangibles d'ici à la fin du quinquennat »* a confirmé le secrétaire d'Etat, en réponse aux revendications émises par les partenaires sociaux.

Un projet de protocole d'accord, établi à partir des propositions émises lors de la concertation technique, sera transmis dans les prochains jours aux organisations syndicales et employeurs publics, en vue d'une réunion organisée à la DGAFP le 2 octobre prochain.

**Contact presse :**

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : [chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr)



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux